

Département de la Moselle

Arrondissement de Forbach

Commune de HELLIMER

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-neuf mai deux mil vingt à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur YAHIAOUI Romuald, Maire, dans la salle socio-culturelle 41, rue d'Insming pour délibérer afin de respecter les règles de distanciation sociale.

Conseillers élus :	15
Conseillers en fonction :	15
Conseillers Présents :	14
Procurations	0

Absents : BECKER Martine, excusée

Date de la convocation : 25/05/2020

Secrétaire de séance : HAVEN Barbara

Compte rendu général de la séance du 29 mai 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

1) Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des collectivités Territoriales pour la durée de son mandat

2) Fixe à compter du 25 mai 2020 et pour la durée du mandat le montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints aux taux suivants :

- **Maire** : 40.3 % de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027
- **1^{er} adjoint** : 10.7 % de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027
- **2^{ème} adjoint** : 10.7 % de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique : 1027

Les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice et payées mensuellement.

3) Procède à l'élection de ses délégués communaux aux E.P.C.I., à l'unanimité,

Syndicat des Eaux de HELLIMER-FREMESTROFF (S.E.H.F.) :

Titulaires élus : YAHIAOUI Romuald et BECKER Martine

Syndicat forestier : Titulaires élus : HEN Gérard et JORAND Christophe

Syndicat Intercommunal gymnase du collège de l'Albe : ZOLOTAREFF Céline

4) Désigne ses correspondants de la manière suivante, à l'unanimité :

Correspondant défense et sécurité routière : Patrick EGLOFF

Correspondant protection civile : Barbara HAVEN

5) Procède à la mise en place de 9 commissions communales permanentes et fixe à 4 le nombre de conseiller membre par commission.

Le détail de tous les membres élus lors de ce conseil municipal est donné dans le tableau ci-dessous.

COMMISSIONS COMMUNALES - Délégués auprès des E.P.C.I.

Légende : P : Président

T : titulaire

S : suppléant

		Syndicat des Eaux (S.E.H.F.)	Syndicat Forestier St-Jean	Syndicat CES	Protection civile	Correspondant défense	Correspondant sécurité routière	Bâtiments communaux	VRD	Foyer socio-éducatif	Ouverture de plis	Ecoles	Finance Budget	Aide sociale	Vie associative	Embellissement du village
YAHIAOUI	Romuald	P						P	P		P	T	P			
EGLOFF	Patrick					T	T		T				T	P	T	
ZOLOTAREFF	Céline			T						P	T	P		T	P	P
AUBERTIN	Frédéric							T	T		S					
BECKER	Martine	T						T								
BONNABAUD	Gilles										S	T	T		T	
BRUN	Laëtitia									T		T		T		T
CARTIER	Thierry							T				T		T	T	
DOLISY	Karine									T				T		T
HAVEN	Barbara				T					T	S		T			T
HEN	Gérard		T					T	T		T					
ISELER	Isabelle									T	T				T	T
JORAND	Christophe		T										T			
JUNG	Stéphane															
MARTIN	Bernard							T	T					T		

5) Décide, à l'unanimité le recrutement direct de deux agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (au service des espaces verts et technique ; à l'école pour le nettoyage et la désinfection des salles de classes et du périscolaire) pour une durée hebdomadaire de services de 12/35^{ème}. La rémunération des agents sera calculée par référence au 3^{ème} échelon du grade d'adjoint technique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.

Pour extrait conforme
le 05 juin 2020

Le Maire

M. YAHIAOUI Romuald